

AMO pour le renouvellement des installations commerciales sur les aires du réseau COFIROUTE



Maitre(s) d'ouvrage :	COFIROUTE
Date(s) de la mission :	2012 - 2015
Domaine(s) d'intervention :	Infrastructures routières et autoroutières
Lieu d'intervention :	non renseigné
Montant des honoraires :	58 000 €

Informations générales :

Nos missions :

Mission d'AMO consistant à fournir une assistance à la Direction Patrimoine et Construction de COFIROUTE, en charge du pilotage du projet de renouvellement des installations commerciales sur certaines des aires de services du réseau COFIROUTE (40 aires de services pour lesquelles environ 65 contrats seront renouvelés sur A10, A11, A71, A81, A85). Elle comprend plusieurs étapes dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Etape 1 : Assistance à la finalisation des dossiers de consultation des futurs preneurs d'installations commerciales ;
- Etape 2 : Assistance à l'analyse des offres ;
- Etape 3 : Pour mémoire, assistance à la conduite d'opération en phase études puis en phase travaux jusqu'à la mise en service.